



Photos non faite mais garde mes cheques

Par **claire**, le **03/09/2008** à **14:14**

bonjour je me preneme claire et je reside dans le 91 (essonne)
tout nouveau sur le forum juridique
voila ma question je vais me marié le 20 septembre donc j ai prit un photographe pour ce jour
il ma demander de lui donné 2 cheque de 200 euros pour faire les photos je l apel pour
annuler les seances photos qui aurais eu lieu ce jour il me repond (je garde les cheques vous
aurais due m appeler avant)

ma question cet s il a droit de les garder et les encaissés car aucun travaux photos a été fait
j esperes avoir été explicite merci a tous

claire